



NUMÉRO	SUJET
40-2019 - TP	Etat financier du Fonds TP régional
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S) Pierre Graber Chantal Landeiro

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le Fonds TP a été constitué en 2010-2011. Entre 2011 et 2017, dix-huit préavis lui ont été imputés par décisions du Conseil intercommunal (CI). Onze préavis terminés à ce jour dégagent un solde positif qui doit être réaffecté au Fonds TP. Entre 2014 et 2018, des dépenses hors préavis ont été décidées par le Comité de direction dans le cadre de ses compétences. Le présent préavis a pour but d'entériner ces éléments financiers, conformément au vœu exprimé par la Commission de gestion. Il permet aussi d'informer sur l'état financier du Fonds TP, actuel et prévisionnel, pour garantir que les dernières mesures du Programme TP puissent être réalisées sans contribution supplémentaire des communes.

Contexte

Contributions des communes au Fonds TP

Le vote du préavis 60-2010-TP relatif à la réorganisation et au financement des transports publics régionaux, plus communément nommé « Programme TP », a permis de constituer le Fonds TP. Entre septembre 2010 et février 2012, 51 communes¹ ont accepté leur contribution de CHF 31 par habitant pour cinq années², soit CHF 155 par habitant au total.

En 2015, il a été communiqué au CI et par courrier aux communes que le Fonds TP s'étendrait au-delà des cinq ans initialement prévus. Cette extension dans le temps n'implique pas de contribution financière supplémentaire des communes par rapport aux CHF 155 par habitant. Elle est liée à des études plus longues pour certaines mesures d'aménagements lourdes, p. ex. franchissement des jonctions autoroutières, qui impliquent le Canton ou l'Office fédéral des routes (OFROU). Compte tenu du calendrier de ces mesures, la fin du Programme TP est estimée à l'horizon 2024.

Résultats intermédiaires positifs

Le Forum régional de la mobilité du 15 mars 2018 a présenté les résultats intermédiaires positifs du Programme TP³. Tant les résultats obtenus que la qualité des projets réalisés au moyen du Fonds TP est à souligner, aussi bien au niveau des aménagements et des expérimentations de courses supplémentaires que des partenariats engagés. Cela n'aurait pas été possible sans la Région de Nyon, qui pilote et coordonne activement le Programme TP.

¹ Féchy et Gimel ne contribuent qu'à 50% car elles sont également connectées au réseau du district de Morges. Le Conseil communal de Bassins a refusé un préavis présenté avec un financement au point d'impôt.

² 30 communes par voie de préavis, 21 communes par voie budgétaire

³ [Bilan du Programme TP 2011-2017 téléchargeable sur le site web de la Région de Nyon](#)

Préavis TP terminés

Sur les 18 préavis du programme TP acceptés par le Conseil intercommunal, 11 préavis sont terminés. Leur bilan est présenté ci-dessous (chiffres présentant la part du Fonds TP).

Préavis	Objet	Crédit accordé	Dépenses	Solde positif	Solde négatif	Explication
67-2011-TP	Etude des mesures d'accompagnement	CHF 90'000.00	CHF 71'014.88	CHF 18'985.12		Etude moins chère que prévue
68-2011-TP	Etude d'avant-projet d'aménagements	CHF 95'000.00	CHF 94'629.00	CHF 371.00		Coût étude conforme au budget
16-2012-TP	Réalisation et études d'aménagements	CHF 3'770'000.00	CHF 3'196'730.93	CHF 573'269.07		Coût des travaux moins cher que prévu
21-2012-TP	Expérimentations horaires 2013-2014	CHF 1'125'000.00	CHF 836'979.38	CHF 288'020.62		Surévaluation du coût des expérimentations
22-2012-TP	Etude de projet d'aménagements	CHF 52'635.00	CHF 50'948.56	CHF 1'686.44		Coût étude conforme au budget
30-2013-TP	Expérimentations horaires 2014-2015	CHF 660'000.00	CHF 415'669.86	CHF 244'330.14		Surévaluation du coût des expérimentations
35-2014-TP	Réalisation d'aménagements	CHF 2'159'500.00	CHF 2'060'659.91	CHF 98'840.09		Coût des travaux conforme au budget
37-2014-TP	Expérimentations prolongées 2015	CHF 353'000.00	CHF 379'248.36		-CHF 26'248.36	Sous-évaluation du coût des expérimentations
47-2015-TP	Réalisation de 4 aménagements	CHF 494'500.00	CHF 356'322.80	CHF 138'177.20		Une mesure refusée par un Conseil communal
52-2015-TP	Expérimentations horaires 2016-2017	CHF 991'800.00	CHF 1'018'354.25		-CHF 26'554.25	Sous-évaluation du coût des expérimentations
67-2016-TP	Réalisation d'un aménagement	CHF 90'000.00	CHF 39'021.50	CHF 50'978.50		Subvention cantonale non budgétée
Total		CHF 9'881'435.00	CHF 8'519'579.43	CHF 1'414'658.18	-CHF 52'802.61	
				Addition des soldes CHF 1'361'855.57		

Nous constatons que deux préavis se soldent par un dépassement en raison d'une sous-évaluation du coût des expérimentations pour les horaires 2015, 2016 et 2017, alors que les expérimentations pour les horaires 2013 et 2014 avaient été surévaluées.

Les 11 préavis terminés dégagent un solde de CHF 1'361'855.57 que le Comité de direction propose de réaffecter au Fonds TP pour permettre la réalisation des dernières mesures d'aménagement initialement prévues.

Dépenses hors préavis

Depuis 2014, des dépenses hors préavis ont été imputées au Fonds TP. Il s'agissait de projets et d'études dont les montants, pris séparément, étaient compris dans les compétences du Comité de direction. Des recettes liées aux participations de tiers (communes, Canton, etc.) à ces projets et études hors préavis ont été enregistrées. Le tableau ci-dessous en présente le bilan par année.

Etudes et projets hors préavis	Dépenses	Recettes	Solde à charge du Fonds TP
2014	CHF 37'570.20	CHF 15'120.75	CHF 22'449.45
2015	CHF 52'529.45	CHF 28'723.22	CHF 23'806.23
2016	CHF 79'004.00	CHF 52'582.51	CHF 26'421.49
2017	CHF 27'270.00	CHF 16'200.00	CHF 11'070.00
2018	CHF 3'576.60	CHF 5'400.00	-CHF 1'823.40
Total	CHF 199'950.25	CHF 118'026.48	CHF 81'923.77

Le montant total des dépenses hors préavis imputé au Fonds TP s'élève à CHF 81'923.77 (état novembre 2018). Le détail est disponible en annexe.

Préavis TP en cours

Sept préavis TP sont actuellement ouverts. Une estimation de l'état prévisionnel des dépenses est donnée dans le tableau suivant.

Préavis	Objet	Crédit accordé	Dépenses (novembre 2018)	Dépenses prévues
07-2011-TP	Etudes et accompagnement RH 2012-2020	CHF 525'000	CHF 1'136'119.28	CHF 214'000 (estimation)
60-2015-TP	Réalisation de mesures d'aménagement	CHF 315'200		
66-2016-TP	Expérimentations lignes TPG U et 723 2016-2020	CHF 66'000		
08-2016-TP	Réalisation d'une mesure d'aménagement	CHF 72'000		
10-2017-TP	Réalisation de mesures d'aménagement	CHF 169'500		
13-2017-TP	Mesures de promotion de la mobilité 2017-2018	CHF 190'000		
15-2017-TP	Expérimentations horaires 2018-2019	CHF 120'000		
Total		CHF 1'457'700	Env. CHF 1'350'119.28	

Dernières mesures prévues

La mise en œuvre du Programme TP était initialement prévue sur cinq années, de 2011 à 2015 (cf. préavis fondateur n°60-2010-TP). Ce calendrier s'est révélé irréaliste au regard de l'ampleur du Programme. En effet, certaines mesures d'aménagement nécessitent des études plus longues qui impliquent des partenaires externes tels que le Canton ou l'OFROU. D'autre part, certaines expérimentations d'horaires doivent s'inscrire sur plusieurs années pour porter leurs fruits.

Les dernières mesures qui doivent encore être financées par le Fonds TP et dont la réalisation s'échelonne jusqu'en 2024 sont listées ci-dessous. Elles feront l'objet de préavis en temps utile.

Projet	Réalisation	Coûts estimés
Réaménagement de deux arrêts de bus à Perroy (préavis 41-2019-TP)	En cours	CHF 2,5 à 3,2 millions à charge du Fonds TP
Mesures de promotion de la mobilité 2019-2020	2019-2020	
Deuxième giratoire à Crassier (rte de Nyon/rte de Genève)	2019	
Voie bus Route Blanche à Signy-Avenex et Grens	2020-2021	
Jonction autoroutière de Rolle et giratoire de Germagny	2021-2022	
Jonction autoroutière de Gland et giratoire de la Bichette	2022-2023	
Modification géométrie du carrefour RC1/ch. des Chaux à Prangins	2023-2024	
Aménagement du Chemin des Pins à Commugny	Incertain	

Etat financier du Fonds TP

Contributions des communes

Dès le départ, il avait été convenu que la Région de Nyon ne thésauriserait pas sur le Fonds TP mais solliciterait les contributions des communes au fur et à mesure des besoins de dépenses.

En 2015, sur proposition de la Région, 17 communes ont fait le choix de verser la totalité du solde de leur contribution, les autres ont réglé 15% de leur solde respectif.

A ce jour, sur un Fonds TP de CHF 13'911'560, CHF 10'208'926.08 (73,38%) ont été versés par les communes. Il reste encore CHF 3'702'633.92 à solliciter aux communes qui n'ont pas encore versé l'entier de leur dû (cf. tableau détaillé en annexe).

Compte tenu des prévisions de dépenses pour l'année 2019 pour les 7 préavis TP en cours, une nouvelle demande d'acompte pour alimenter le Fonds TP sera faite aux communes courant 2019.

Etat financier du Fonds TP

Le tableau ci-dessous représente l'état de la situation arrêté en novembre 2018. Les derniers chiffres à jour seront intégrés dans les comptes 2018 de la Région de Nyon.

Thème	Recettes	Dépenses
Contribution effective des communes au Fonds TP	CHF 10'208'926.08	
Dépenses imputées aux 11 préavis TP terminés		CHF 8'519'579.43
Dépenses imputées aux 7 préavis TP en cours		CHF 1'136'119.28
Etudes et projets hors préavis		CHF 81'923.77
Frais bancaires		CHF 2'110.48
Sous-total (novembre 2018)	CHF 10'208'926.08	CHF 9'739'732.96
Solde de la contribution des communes	CHF 3'702'633.92	
Dépenses prévues 7 préavis en cours (estimation)		CHF 214'000.00
Dernières mesures prévues (préavis à venir)		CHF 2,5 à 3,2 mio
Total prévisionnel (horizon 2024)	CHF 13'911'560.00	CHF 12,5 à 13,2 mio

Sur la base de ces estimations, nous pouvons calculer un solde prévisionnel du Fonds TP, au terme du Programme TP, de CHF 0,7 à 1,4 millions. Cette estimation inclut le coût de l'accompagnement RH jusqu'en 2020 (préavis 07-2011-TP).

Compte tenu des informations sur l'état financier du Fonds TP et du solde de CHF 1'361'855.57 issu des 11 préavis terminés, que nous proposons de réaffecter au Fonds TP, nous pouvons garantir que les dernières mesures listées ci-dessus pourront être financées par le Fonds TP. Sans la réaffectation dudit solde, le Fonds TP pourrait ne pas suffire à financer ces dernières mesures.

Perspectives et besoins complémentaires

La dynamique engagée dans la région a engendré des projets complémentaires au Programme TP initial tel que le réaménagement d'arrêts ou le projet d'une nouvelle ligne de bus transfrontalière avec le Pays de Gex. De plus, des nouvelles expérimentations pour les périodes horaires 2022-2023 et 2024-2025 pourraient être opportunes pour les lignes qui atteindraient les objectifs de fréquentation. Des nouveaux besoins pour les transports publics, tels que l'offre TP nocturne étudiée à la demande du Conseil intercommunal, sont également venus s'ajouter.

D'autre part, les cinq orientations issues de la synthèse des tables rondes⁴ du Forum régional de la mobilité du 15 mars 2018 doivent permettre d'inscrire la suite du Programme TP dans une stratégie de mobilité multimodale. Il s'agit de poursuivre la réflexion à ce sujet.

Les besoins complémentaires et les nouveaux besoins identifiés en matière de transports publics ont été transmis par courrier à la DGMR à la suite des deux réunions des bassins versants fin août 2018 et à l'atelier pour l'offre nocturne du 31 octobre 2018. L'estimation de leur coût sera consolidée d'ici avril 2019. A partir de là, des propositions plus précises d'utilisation du solde prévisionnel du Fonds TP pour contribuer au financement de ces besoins seront soumises au Conseil intercommunal.

Conclusion

Depuis 2011, le Fonds TP a permis de financer des projets de qualité en faveur des transports publics qui ont conduit à une augmentation de fréquentation de 34% en cinq ans alors que la population n'a augmenté que de 7% sur la même période. Ces résultats intermédiaires positifs

⁴ [Synthèse des tables rondes téléchargeable sur le site web de la Région de Nyon](#)

présentés au Forum régional de la mobilité en mars 2018 confirment l'utilité de l'investissement des 51 communes partenaires du Programme TP. Sans la Région de Nyon, cela n'aurait pas été possible.

Au niveau financier, la situation est maîtrisée car le Fonds TP permettrait de financer les dernières mesures prévues dès le démarrage du Programme TP sans contribution supplémentaire des communes par rapport aux CHF 155 par habitant. Pour ce faire, la réaffectation au Fonds TP du solde global positif des 11 préavis terminés à ce jour est nécessaire.

Enfin, au vu du calcul du solde prévisionnel du Fonds TP, ce dernier aurait la capacité de contribuer au financement des besoins complémentaires et des nouveaux besoins pour les transports publics au sujet desquels des propositions seront soumises au Conseil intercommunal courant 2019.

Annexes

- Détail par année des dépenses hors préavis
- Etat des contributions des communes au Fonds TP

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

vu le préavis du Comité de direction 40-2019-TP relatif à l'état financier du Fonds TP régional,

ouï le rapport de la Commission ad hoc,

ouï le rapport de la Commission des finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'entériner les dépassements au Fonds TP de deux des onze préavis terminés d'un montant de CHF 52'802.61

de réaffecter au Fonds TP le solde disponible des onze préavis terminés d'un montant de CHF 1'361'855.57

d'entériner les dépenses hors préavis au Fonds TP pour un montant de CHF 81'923.77.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 12 décembre 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Gérald Cretegy
Président

Patrick Freudiger
Secrétaire